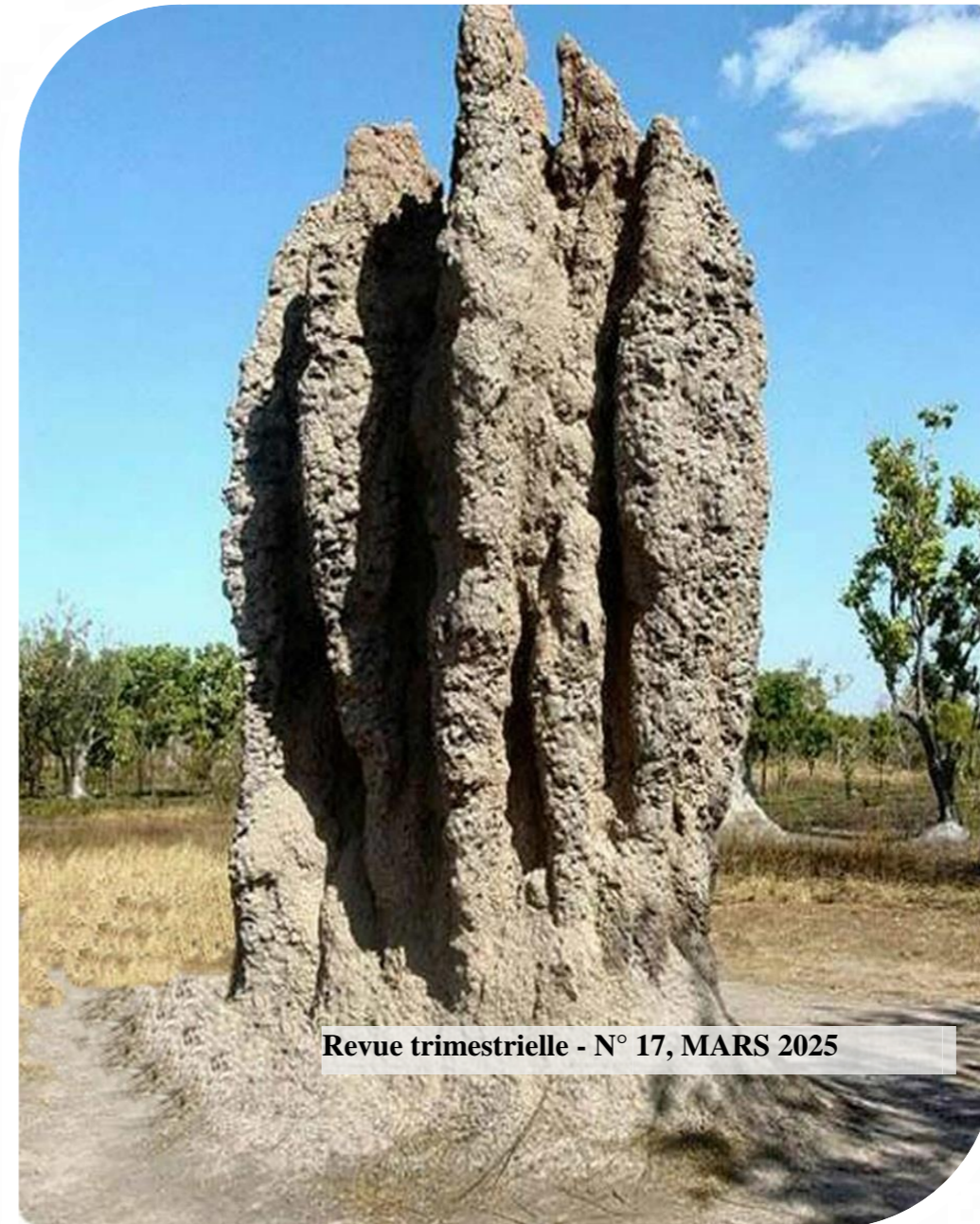


Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 17, MARS 2025

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 17 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2025 = 6.907 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2025 = 6.907]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM
Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

SILUE Lèfara (Maître de Conférences), Université Félix Houphouët Boigny

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur PERE-KEZIMA, Université de Lomé.

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Docteur Wonouvo GNAGNON (Assistant), Docteur DOUHADJI Kossi, Université de Lomé.

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

-**Bibliographie** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir (1996), *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston (1967), *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir (2003), « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **DIDACTIQUE DE L'ELOGE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TCHADIEN ET SON IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ARGUMENTATIVES/EXPRESSIVES DES ELEVES p. 9-25**
HINFIENE Kebkiba, Université de Pala (Tchad)
DAGUE Abraham, Cabinet d'Études (Tchad)
2. **LES RADIODIFFUSIONS LOCALES ET LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE DURABLE AU TOGO ----- p. 26-42**
GNASSEMBE Adri Dibaba M., Université de Lomé (Togo)
NAPO Gbati, Université de Lomé (Togo)
DJANGBEDJA Minkilabe, Université de Lomé (Togo)
3. **LA BATAILLE DU LOKLIN ET LA MISE EN SERVITUDE DES VAINCUS DANS LE TAKPININ (AU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) (1890-1914)----- p. 43-64**
VIDO Agossou Arthur, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
COULIBALY Dognima Lassina, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
4. **DE L'HISTORIQUE DANS LE ROMANESQUE : L'EXEMPLE DE ROMOLA, OU LE REVE INACHEVÉ DE GEORGE ELIOT ----- p. 65-79**
IBOURAHIMA BORO Alidou Razakou, Université de Parakou (Bénin)
SEGUEDEME Hergie Alexis, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
5. **ACCES A L'EDUCATION PRESCOLAIRE CHEZ LES ENFANTS EN MILIEU RURAL AU MALI : DEFIS ET ENJEUX ----- p. 80-95**
Dr Bassy KANOUTE, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) (Mali)
6. **MUTATIONS SOCIO-SPATIALES ET ENVIRONNEMENTALES DANS LA COMMUNE DE BONDOUKOU (NORD-EST, CÔTE D'IVOIRE): UNE ENTORSE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE-----p. 96-115**
DIARRASSOUBA Bazoumana, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
SECREDOU Kouakou Kra Romaric, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

- 7. MECANISMES SOCIOCOGNITIFS DE L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLE ET RECHERCHE D'EMPLOI DES DIPLOMES DE
L'UNIVERSITE DE DOUALA ----- p. 116-137**
DOUANLA Djiala Adéline Merlyne, Université de Douala, (Cameroun)
COMMANDE Bayaba Schadrac, Université de Douala, (Cameroun)
- 8. ANÁLISIS SEMÁNTICO-PRAGMÁTICO DE LA PALABRA «PERDÓN» EN
BAOULÉ, LENGUA KWA DE COSTA DE MARFIL ----- p.138-151**
KOUAME Fréjuss Yafessou, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte
d'Ivoire)
- 9. DETERMINANTS ET EFFETS DU PARRAINAGE SUR LES
PERFORMANCES SCOLAIRES DES ECOLIERS DES COMMUNAUTES
AGRO-PASTORALES DE NIKKI AU NORD-BENIN ----- p. 152-179**
DJOHY Georges, Université de Parakou (Bénin)
- 10. PESANTEURS SOCIOCULTURELLES ET FREQUENTATION DES
MUSEES EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DU MUSEE DES CIVILISATIONS DE
CÔTE D'IVOIRE ----- p. 180-195**
OUATTARA Gnouobere Affou, Institut National Supérieur des Arts et de
l'Action Culturelle (INSAAC), (Côte d'Ivoire)
DALLY Jean François, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
Culturelle (INSAAC), (Côte d'Ivoire)
- 11. INVESTIGATING THE CAUSES AND MANAGEMENT OF INDISCIPLINE ACTS
AMONG SECONDARY SCHOOL STUDENTS IN BENIN: A CASE STUDY OF CEG
TANKPÈ AND CEG HOUÈTO IN ABOMEY-CALAVI ----- p. 196-215**
SAKPOLIBA Goudjinou Innocent, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
EZIN Ohô Emmanuel, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- 12. COMMUNICATION CITOYENNE ET GESTION DURABLE DES
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET D'ASSAINISSEMENT EN CÔTE
D'IVOIRE : CAS DE LA VILLE DE BOUAKÉ ----- p. 216-237**
KPANGBA Boni Hyacinthe, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
KOFFI Yao Maurice, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
KODJO Béné Marie-Ange Christel, Université Alassane Ouattara (Côte
d'Ivoire)

13. **LES FESTIVALS : OUTIL DE VALORISATION DU PATRIMOINE ET D'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE DANS DISTRICT AUTONÔME DES MONTAGNES (CÔTE D'IVOIRE)**----- p. 238-252
OUATTARA Djamanatigui, Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)
14. **CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET TRAITS DE PERSONNALITE DES ADOLESCENTS SOUFFRANT DU TROUBLE DU JEU VIDEO A LOME AU TOGO** ----- p. 253-270
DEKPO-KPONKOU Josiane A., Université de Lomé (Togo)
BAWA Ibn Habib, Université de Lomé (Togo)
KPASSAGOU L. Bassantéa, Université de Lomé (Togo)
15. **ANALYSE SEMIOTIQUE DU LOGO DE L'ALLIANCE DES ETATS DU SAHEL (AES)**----- p. 271-292
BEREMWIDOUYOU Issouf, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
16. **INTERNET COULLISSE DE L'ANONYMAT : LES STRATEGIES POUR S'EXPRIMER LIBREMENT** ----- p. 293-308
MBONDZI Jeannette Yolande, Université Omar Bongo (Gabon)
17. **FROM SELFHOOD TO SURVIVAL: POSTCOLONIAL REFLECTIONS ON PAUL LAURENCE DUNBAR'S "WE WEAR THE MASK"** ----- p. 309-322
BEGEDOU Komi, Université de Lomé (Togo)
18. **DE L'ECRITURE POSTCOLONIALE DANS L'ŒUVRE DE MOHAMMED DIB : POUR UNE SUBVERSION DES SCHEMES NARRATIFS**----- p. 323-341
DOUKOURE Madja Odile, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
19. **LE FESTIVAL SAINT PIERRE DE SAN PEDRO : ENTRE VALORISATION TOURISTIQUE ET VOLONTE DE CONJURATION DE LA « MALEDICTION » DU PROPHETE HARRIS** ----- p. 342-364
YEO Mamadou, Université Polytechnique de San Pedro (Côte d'Ivoire)
SAGNON Ibrahima, Université Polytechnique de San Pedro (Côte d'Ivoire)
OUATTARA Aboubacar Adama, Université Polytechnique de San Pedro (Côte d'Ivoire)
20. **LA CRISE DU DIALOGUE ET DES REPLIQUES DANS LE THEATRE CONTEMPORAIN : L'EXEMPLE DE LA REINE ET LA MONTAGNE DE MAURICE BANDAMA ET DE RAMSES II, LE NEGRE DE THIAM**
ABDOUL KARIM ----- p. 365-381

- BOMBOH BOMBOH** Maxime, Ecole supérieure de théâtre, cinéma et l'audio-visuel, (Côte d'Ivoire)
- 21. LA CHUTE DE MOUAMMAR KADHAFI ET L'EXPANSION DU TERRORISME EN AFRIQUE DE L'OUEST (2011-2023)----- p. 382-401**
SILUE Nahoua Karim, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 22. L'IMMIGRATION DANS *DESTIN DE CLANDESTINS : JEUX ET ENJEUX D'UNE HYBRIDITE SPECIFIQUE* ----- p. 402-418**
KANON Nancy Mireille, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 23. LA POÉTISATION DU SILENCE CHEZ MICHEL DEGUY OU LA FABRIQUE D'UNE SIGNIFIANCE DU VIDE DANS DONNANT DONNANT ----- p. 419-436**
KOUASSI Oswald Hermann, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 24. CIRCUITS DE DISTRIBUTION DE POISSONS PAR LES FEMMES A N'DJAMENA (TCHAD)----- p. 437-458**
MAHAMAT Bello Yaro, Université de N'Djaména (Tchad)
Dr MADJIGOTO Robert, Université de N'Djaména (Tchad)
- 25. LE TOHOUROU BÉTÉ : ENTRE MUSICALITÉ ET THÉÂTRALITÉ----- p. 459-476**
MABA Tagbo Victo, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC), (Côte d'Ivoire)
ATTOUNGBRÉ Kouadio Félix, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC), (Côte d'Ivoire)
- 26. LA BIOÉTHIQUE Á L'EPREUVE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN AFRIQUE ? ----- p. 477-493**
TANOH Yoman Alexandre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 27. INFLUENCE DES STRATEGIES D'APPRENTISSAGE DES ELEVES ATTEINTS DE HANDICAP MOTEUR SUR LES PERFORMANCES SCOLAIRES : CAS DES ELEVES DE 3^E INSCRITS AU COLLEGE BESSIEUX DE LIBREVILLE-GABON ----- p. 494-510**
YEKE PENDI Ulrich Ariel, Université Omar Bongo (Gabon)
NTSAME MBA Flora, Université Omar Bongo (Gabon)
BOULINGUI Ninon-Léa, Université Omar Bongo (Gabon)

- 28. LE CORPS HUMAIN : UN MYSTÈRE CACHÉ DE L'ÉTERNITÉ -- p. 511-526**
VAÏDJIKÉ Dieudonné, Université de N'Djamena (Tchad)
VOUNSOUNA Thomas Henri, Université de N'Djamena (Tchad)
- 29. DU ROMAN AFRICAÏN FRANCOPHONE COLONIAL AU ROMAN**
AFRICAÏN FRANCOPHONE POSTCOLONIAL : LES TRAJECTOIRES
D'UN GENRE (DÉS)OCCIDENTALISÉ ----- p. 527-545
GNAGNON Wonouvo Kossi, Université de Lomé (Togo)
- 30. CAMEL DE HENRI DUPARC, UN SYSTEME METAPHORIQUE**
PROLEPTIQUE----- p. 546-564
N'DRI Yao, Université Félix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
OUE Gonseu Casimir, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
Culturelle (Côte d'Ivoire)
- 31. LA DIALECTIQUE DANS LA PAROLE LIBATOIRE CHEZ LES BAOUÉ :**
TYPOLOGIE, FONCTIONNALITÉ ET IDÉOLOGIE ----- p. 565-582
N'GORAN Kouassi Honoré, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 32. PERCEPTIONS PSYCHOSOCIOLOGIQUES DE L'UNIFORME SCOLAIRE**
CHEZ LES ELEVES DU DISTRICT D'ABIDJAN ----- p. 583-600
N'CHO Yéby Ignace, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
Culturelle (Côte d'Ivoire)
NYWLE Tintéou Olivier, Ecole Normale Supérieure (ENS), (Côte d'Ivoire)
- 33. MUSEES ET IDENTITE NATIONALE : LE CAS DU BENIN ----- p. 601-621**
KODOWOU Dodji Yohanès, Université de Lomé (Togo)
TANAÏ Aboubakar, Université de Lomé (Togo)

LA CHUTE DE MOUAMMAR KADHAFI ET L'EXPANSION DU TERRORISME EN AFRIQUE DE L'OUEST (2011-2023)

Nahoua Karim SILUE

Département d'Histoire,

Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire,

nahoua26@yahoo.fr

Résumé : Confronté à un soulèvement populaire dans le contexte régional du printemps arabe, Mouammar Kadhafi est assassiné le 20 octobre 2011. Sa chute a eu pour conséquences majeures l'instabilité sociopolitique en Libye et dans toute la zone sahélo-saharienne. La désorganisation de l'équilibre sécuritaire dans le Sahel a donné libre exercice à des groupes terroristes sans foi ni loi. Les résultats de l'étude permettent d'affirmer que les hommes et les arsenaux militaires qui ont servi à déstabiliser la région sahélienne proviennent de l'instabilité sociopolitique créée en Libye après la mort de M. Kadhafi.

Mots clés : Mouammar Kadhafi, Libye, terrorisme, sahel, islamisme.

Abstract : Faced with a popular uprising in the regional context of the Arab Spring, Mouammar Kadhafi was assassinated on October 20, 2011. His fall had the major consequences of sociopolitical instability in Libya and throughout the Sahelo-Saharan region. The disorganization of the security balance in the Sahel has given free rein to lawless terrorist groups. The results of the study allow us to affirm that the men and military arsenals which served to destabilize the Sahel region come from the socio-political instability created in Libya after the death of M. Kadhafi.

Keywords : Mouammar Kadhafi, Libya, terrorism, Sahel, Islamism.

Introduction

Mouammar Kadhafi est un homme politique libyen né le 19 juin 1942 et mort assassiné le 20 octobre 2011. Alors âgé de 27 ans, il prit le pouvoir en Libye le 1^{er} septembre 1969 à la suite d'un coup d'État militaire qui renversa la monarchie libyenne incarnée par le roi Idriss 1^{er}. Depuis lors, il se proclama « guide de la révolution libyenne » (E. Topona, 2019 p. 8). Il expose son projet politique dans le

Livre vert⁹² et demeure le seul détenteur du pouvoir jusqu'à sa chute dans un contexte de révoltes dénommé « Printemps arabe »⁹³.

En effet, début 2011, Mouammar Kadhafi fait face à un soulèvement populaire qui réclame son départ du pouvoir et l'ouverture du pays à beaucoup plus de démocratie et de liberté. La répression de ces manifestations fait intervenir la communauté internationale en l'occurrence l'Union africaine, les Nations unies, l'Union européenne et l'OTAN qui se donne pour mission la protection des populations civiles. C'est dans ce cadre que l'ONU prend le 17 mars 2011, la résolution 1973 via le Conseil de sécurité, fixant le cadre d'une intervention en Libye. Celle-ci permet aux pays qui le souhaitent de participer à la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Libye afin de protéger les civils des bombardements de l'aviation de Mouammar Kadhafi.

Cependant, en ne se limitant plus à la protection des civils, mais en voulant la chute du régime, les tenants des valeurs de l'État de droit ont franchi les limites de la légalité internationale. Le paradoxe est pleinement assumé sur le plan politique : le primat de la puissance sur la légalité transparaît le 15 avril 2011, dans une tribune commune des principaux chefs d'États et de gouvernement de la coalition (Nicolas Sarkozy, Barack Obama et David Cameron), qui ont explicitement demandé le départ de Mouammar Kadhafi, ce que la résolution de l'ONU n'exigeait nullement (*La croix*, 17 avril 2011).

Les bombardements de l'OTAN désagrègent l'appareil militaire et sécuritaire de M. Kadhafi. Sa chute marque alors le début des soubresauts sociopolitiques en Libye puis dans toute la zone sahélienne de l'Afrique de l'Ouest notamment, le Mali, le Niger et le Burkina Faso (B. Koné, 2020, p. 6). On y observe une intense activité

⁹² Le Livre vert est un livre publié pour la première fois en 1975, dans lequel le colonel Mouammar Kadhafi, « Guide de la Révolution libyenne », détaille sa vision de la démocratie et de la politique. Il est divisé en trois parties respectivement parues en 1975, 1977 et 1979.

⁹³ Le « Printemps arabe » est un ensemble de contestations populaires, d'ampleur et d'intensité très variable, qui se sont produites dans de nombreux pays du monde arabe à partir de décembre 2010. Départ des chefs de l'État en Tunisie, en Égypte, en Syrie et au Yémen.

militaire de l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS), entité autoproclamée ainsi que d'autres groupes armés non étatiques s'y montrent plus actifs (S. Michailof, 2020). Au Sahel, les problèmes sécuritaires et les flux migratoires clandestins qui en résultent ont de graves répercussions politiques, sociales et économiques sur toute l'Afrique de l'Ouest. Le trafic d'armes commence à prospérer et le mouvement terroriste gagne du terrain grâce aux conflits et politiques obéissant à une impulsion d'un double mouvement interne et externe. Premièrement, lorsque l'OTAN est intervenue contre le régime libyen, elle a changé les rapports de forces dans la région, notamment par l'envoi de moyens militaires (munitions, armes, véhicules) aux forces d'oppositions⁹⁴. Secondairement, en renversant M. Kadhafi, la France et ses partenaires occidentaux ont notamment laissé « se disséminer dans le Sahel ses armes et ses mercenaires sans solde, ainsi que les milices islamistes formées à Tripoli et à Benghazi dont le Sahara et le Sahel devenaient le pré-carré » (F. Delorca, 2014, p. 22). Il y a donc eu une sorte de naïveté chez les Occidentaux à armer et former une révolution libyenne en espérant qu'elle perpétue son idéal au cœur de la fournaise saharienne. C'est d'ailleurs ce qui suscite l'intérêt de cette étude à cause de son actualité ; la perte d'influence des Occidentaux en Afrique de l'ouest est certainement due aussi au pari mal négocié de l'intervention en Libye. C'est de là que découle, tout ce qui, aujourd'hui, est qualifié de « sentiments anti-français » ou de « préférence russe ».

Partant de ce constat, nous nous interrogeons dans cette étude afin de savoir : quel est le rapport entre la chute de Mouammar Kadhafi et l'expansion du terrorisme en Afrique de l'Ouest ? Quelles sont les initiatives mises en place pour juguler le terrorisme dans la région ? L'objectif est de pouvoir faire remarquer le verrou sécuritaire que représentait la Libye de Mouammar Kadhafi dans la stabilité de la

⁹⁴ L'OTAN est intervenue en Libye entre le 19 mars 2011 et le 31 octobre 2011 sous le nom d'opération *Unified Protect*. L'objectif était la mise en œuvre de la résolution 1973 du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui devait assurer simplement la protection des civils violemment réprimés par le régime de Mouammar Kadhafi. L'OTAN soutient tout de même militairement et financièrement les rebelles et les opposants au régime, qui finit par tomber en octobre 2011.

région, mieux, il s'agit de montrer comment le mouvement terroriste s'est revigoré à partir du chaos libyen pour s'étendre au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

La méthode de travail a consisté essentiellement à l'exploitation de rapports et écrits sur la question du terrorisme en Afrique de l'ouest, sur les implications officielles et officieuses des services occidentaux lors des révoltes en Libye. Les analyses et recoupements effectués à partir de cette documentation permettent d'aborder la question en trois points principaux. Il s'agit dans un premier temps de présenter le contexte de la chute de Mouammar Kadhafi, ensuite évoquer l'expansion du terrorisme en Afrique de l'ouest avant de terminer par l'analyse des initiatives de lutte contre le phénomène dans la sous-région.

1- Le contexte de la chute de Mouammar Kadhafi

La Libye, dès le mois de février 2011, dans la suite des révoltes liées au printemps arabe débuté en Tunisie et qui avait déjà entraîné la chute du président tunisien Zine El-Abidine Ben Ali le 14 janvier 2011, à son tour, est gagnée par les révoltes populaires. Le renversement de Mouammar Kadafi fut précédé par un contexte socio-politique délétère avec le monde occidental qui n'espérait qu'une occasion pour le neutraliser.

1-1- Le contexte socio-politique de la chute de Mouammar Kadafi

La chute de Mouammar Kadhafi intervient dans un contexte de conception par la Libye, et de mise en œuvre par l'Union Africaine, de projets dont la concrétisation nuirait considérablement à l'hégémonie et à l'influence occidentale en Afrique. Ces projets se résument essentiellement à la finalisation de la fédération africaine à travers trois projets phares : la Banque africaine d'investissement à Syrte en Libye, la création dès 2011 du Fonds monétaire africain avec un capital de 42 milliards de dollars avec Yaoundé pour siège, la Banque Centrale Africaine avec le siège à Abuja au Nigéria dont la première émission de la monnaie africaine signerait la fin du franc CFA grâce auquel Paris avait la mainmise sur certains pays africains depuis leurs indépendances (E. Amouzou, 2012). On comprend dès lors la rage des Occidentaux contre M. Kadhafi. Il avait pour ambition de faire remplacer les activités

sur le sol africain du Fonds monétaire international qui, avec seulement 25 milliards de dollars de capital a pu mettre à genoux tout un continent avec des privatisations discutables, comme le fait d'obliger les pays africains à passer d'un monopole public vers un monopole privé. Tous les pays⁹⁵ qui ont participé au bombardement de la Libye ont tous quelque chose en commun : la haine de M. Kadhafi et la préservation de leurs intérêts menacés en Afrique par les projets de ce dernier.

Le 24 février 2011, les principaux leaders de l'opposition libyenne, des anciens officiers militaires, des chefs tribaux, des universitaires et des hommes d'affaires tiennent une réunion dans la ville d'El Beïda. Elle est présidée par l'ancien ministre de la justice, M. Moustafa Abdel Jalil, qui a fait défection du gouvernement de M. Kadhafi quelques jours auparavant. Les délégués insistent sur l'importance de l'unité nationale de la Libye et confirment que Tripoli est la capitale du pays. Ils examinent les propositions de l'administration d'intérim et bon nombre de délégués demandent une intervention des Nations Unies en Libye (M.P. Engemba, 2013).

Le 25 février 2011, des discussions ont lieu entre des « personnalités de l'Est et de l'Ouest de la Libye » pour former un gouvernement d'intérim pour l'après-Kadhafi (M.P. Engemba, 2013, p. 25). C'est ainsi que sur la scène internationale, les Occidentaux s'érigent en premiers supporters et soutiens des autorités intérimaires regroupées au sein du Conseil National de Transition (CNT).

Le 19 mars 2011, plusieurs États membres de l'OTAN, parmi lesquels les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, lancent une campagne militaire sous la forme d'attaques aériennes et maritimes contre les forces du colonel Mouammar Kadhafi. Ces attaques ont fait suite à l'adoption de la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité des Nations unies le 17 mars 2011, laquelle autorisait les États membres « à prendre toutes mesures nécessaires pour protéger les populations et les

95 Il s'agit entre autres des États unis, de la France, de la Grande Bretagne de l'Italie etc.

zones civiles menacées d'attaque en Jamahiriya arabe libyenne » et instaurait une « zone d'exclusion aérienne » au-dessus de la Libye⁹⁶.

Le 23 mars 2011, les forces alliées ont annoncé qu'elles contrôlaient l'espace aérien libyen, après avoir rendu inopérantes les forces aériennes libyennes. Le même jour, l'OTAN a décidé d'établir la zone d'exclusion aérienne et le 31 mars 2011, l'organisation a pris le contrôle de toutes les opérations militaires menées par ses États membres au sein et autour de la Libye, dans le cadre d'une opération baptisée *Unified Protector*⁹⁷. Des responsables de l'OTAN ont, à plusieurs reprises, répété leur engagement à s'efforcer d'éviter de blesser des civils dans le cadre de l'opération *Unified Protector*⁹⁸. Toutefois, de très nombreux civils libyens qui n'étaient pas impliqués dans les combats ont été tués, et beaucoup d'autres ont été blessés par les frappes de l'OTAN, sans aucune suite judiciaire.

1-2- La chute de Mouammar Kadhafi

Dans un contexte de maîtrise du ciel libyen et de bombardements intensifs des troupes de Mouammar Kadhafi par l'OTAN, le guide libyen meurt assassiné le 20 octobre 2011.

Le déroulement exact des circonstances du décès de Mouammar Kadhafi reste confus. La version la plus répandue est qu'un drone Predators américain a repéré à l'aube, un convoi d'environ 75 véhicules tentant de quitter Syrte, sans que la présence de M. Kadhafi à son bord soit connue. Ensuite, une patrouille d'avions français est

⁹⁶ La résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité des Nations unies du 17 mars 2011 a fait suite à la résolution 1970 (2011) du 26 janvier 2011. Cette dernière saisissait la Cour pénale internationale (CPI) de la situation en Libye et imposait un gel des avoirs et une interdiction de voyager au colonel Kadhafi et à ses proches collaborateurs, ainsi qu'un embargo sur les armes dans le pays.

⁹⁷ OTAN, 23 Mars 2011, « NATO Secretary General's statement on no-fly zone over Libya », http://www.nato.int/cps/en/natolive/news_71722.htm?mode=pressrelease) et OTAN, « L'OTAN prend le commandement des opérations aériennes en Libye » http://www.nato.int/cps/en/natolive/news_71867.htm, consulté le 22/01/2025, 12 :09

⁹⁸ Le lieutenant-général Charles Bouchard, commandant des opérations militaires de l'OTAN en Libye, a déclaré le 31 mars 2011 : « Les aviateurs et les contrôleurs de l'OTAN feront tout leur possible pour ne pas avoir recours à un appui feu aérien contre des civils. Ils procéderont avec prudence et précision afin d'éviter de blesser la population libyenne. » Voir le « point de presse » de l'OTAN du 31 mars 2011 sur www.nato.int/cps/en/natolive/opinions_71897.htm?selectedLocale=en, consulté le 22/01/2025, 12 :14

intervenue. Le convoi a été arrêté par des tirs de missiles du drone et par un bombardement d'un Mirage 2000D de l'escadron de chasse 3/3 Ardennes, détruisant une vingtaine de véhicules (T. Berthemet, 2011). Selon Mahmoud Jibril, l'une des figures de proue du CNT à l'époque, Mouammar Kadhafi a été mortellement blessé lors des échanges de tirs (T. Berthemet, 2011). Il pourrait avoir été ensuite victime d'une exécution sommaire avant d'être transporté à l'hôpital de Misrata où son corps est exposé comme trophée de guerre (photo n°1).

Photo 1 : Le corps de Mouammar Kadhafi exposé aux visiteurs



Source :

https://static.lpnt.fr/images/2011/10/22/420602-226719_jpg_279483_540x282.jpg

Le 23 octobre 2011, la « libération » de la Libye est officiellement proclamée à Benghazi, où avait débuté la révolte. Cette annonce officielle était le point de départ d'un processus devant aboutir à des élections générales dans un délai de 20 mois. Toutefois, la guerre continua entre différentes factions rebelles, incapables de s'accorder sur l'après Kadhafi.

Par ailleurs, à la suite de l'annonce de la mort du guide libyen, le Conseil de sécurité des Nations Unies adopte une résolution mettant fin au mandat autorisant le

recours à la force en Libye le 31 octobre 2011, ce qui met un terme à l'intervention militaire en Libye (T. Berthemet, 2011).

L'assassinat de M. Kadhafi marque doublement la fin d'un cycle de gouvernance et de paix en Libye mais constitue également le début d'une profonde instabilité dans la région sahélienne. C'est pourquoi, plus d'une décennie après sa mort, la Libye peine à trouver un équilibre politique et il est de coutume d'entendre des regrets non seulement des Libyens mais aussi de tous ceux qui étaient impliqués dans son renversement.

2- L'expansion du terrorisme en Afrique de l'ouest

Les conséquences de la chute de Mouammar Kadhafi se ressentent à plusieurs niveaux en Afrique de l'ouest. Les troubles en Libye ne garantissent plus la sécurité et le confort qu'avaient les Touareg de l'armée du colonel Kadhafi. Ils s'orientent en majorité vers leur terre d'origine dans le Sahel pour reprendre une ancienne revendication indépendantiste au nord Mali. D'autres se fondent également dans l'idéologie salafiste prônée par des groupes terroristes islamistes et mènent des conquêtes d'expansion.

2-1- Le chaos libyen : principal facteur d'expansion du terrorisme

La polarisation entre les partisans du colonel Kadhafi et ceux du CNT a largement été instrumentalisée pour diviser les tribus et les populations. De même, l'aide militaire accordée par l'OTAN et ses alliés du Moyen-Orient aux forces de soutien du CNT a contribué à créer un contexte propice à la radicalisation des oppositions et à l'instauration d'une guerre civile durable et multiforme en Libye. Le Fezzan libyen fut le théâtre de violents incidents qui ont fait des centaines de morts depuis 2011. Tel est le cas du conflit ayant opposé les Toubous et les Ouled Sliman à Sabha (mars et avril 2012), ou encore de l'attaque des milices zentens contre des Touaregs à Ghadamès (mai 2012). Ces conflits s'expliquent par les profonds ressentiments des milices du Nord qui se réclament d'une légitimité révolutionnaire et considèrent que les tribus du Sud ont été globalement pro-Kadhafi (L. A. Ammour,

2020, p. 2). Cet argument est utilisé comme prétexte pour justifier l'appropriation de ressources par la violence ou pour régler de vieux conflits. Cela engendre constamment dans la Libye post-Kadhafi des violences tribales. Les forces de l'ordre peinent à asseoir une autorité nationale et les multiples milices sont encore loin d'être intégrées dans une police ou une armée nationale.

En outre, le Sahel est confronté à une problématique de fragmentation, du fait de l'interruption de la politique africaine ambitieuse menée alors par le colonel Kadhafi, qui a disparu avec lui et laisse un grand vide dans la région. Le salafisme apparaît dans ce contexte comme une idéologie totalitaire permettant aux groupes politiques émergents de s'opposer à d'autres groupes qui disposent encore d'une autorité traditionnelle (L. A. Ammour, 2020).

La fin de ce régime secoua de nouveau cette région déjà très fragile. Elle a surtout radicalement modifié le rapport de force entre les groupes armés maliens qui combattaient pour le colonel Kadhafi et l'armée malienne peu équipée et peu expérimentée lors de la progression des séparatistes de l'Azawad et des mouvements terroristes entre 2012 et 2013.

2-2- Territorialité et dynamique des groupes terroristes dans la région sahélienne

Le Sahel est un territoire de 5.500 kilomètres de longueur sur 400 à 500 kilomètres de largeur qui représente une superficie totale d'environ 3.000.000 de kilomètres carrés. Sur ce territoire très vaste et hostile, l'absence de l'État et la porosité des frontières a permis aux réseaux criminels et mafieux de s'installer et de développer une multitude d'activités illicites et illégales. Les groupes armés terroristes au Sahel sont très nombreux. Certains sont nés bien avant le déclenchement de la guerre du Mali en 2012 qui a plongé tout le Sahel dans l'insécurité totale, et d'autres sont nés après la guerre par des scissions et des alliances (M. Eljarh, 2016).

Avant l'insurrection des séparatistes et des terroristes en 2012 au Mali, le groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) était déjà implanté dans le nord Mali et en Mauritanie. C'est une branche dissidente du Groupe Islamique Armé

(GIA). Le GSPC fut créé en 1998 pendant la guerre d'Algérie et lorsqu'il prête allégeance à l'État islamique le 25 janvier 2007, il devient Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI)⁹⁹. Les zones d'opérations de cette organisation terroriste sont : la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger. Il est aussi présent en Libye et en Tunisie et se maintient aussi dans sa zone d'origine : l'Algérie (M. Luis, 1998).

Ensuite, il y a le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'ouest (MUJAO)¹⁰⁰. Il est né au Mali en 2011. Une partie des forces du Mujao est composée des Arabes lehmars de Tilemsi ainsi que de Peuls, tant de la région de Gao que du Macina (R. Carayol, 2016).

En outre, Ansar Dine¹⁰¹ fut créé au début de l'année 2012. Puis, Il y a l'organisation djihadiste « *les signataires par le sang* » qui naquit aussi en 2012. Parmi tous ces groupes armés djihadistes d'idéologie salafiste précités, plusieurs ont fusionné par des alliances pour prendre de nouvelles appellations. C'est le cas d'Almourabitoune qui est né de la fusion « *des signataires par le sang* » et du

⁹⁹ AQMI est un groupe extrémiste sunnite militant qui a vu le jour sous le nom de Groupe islamique armé (GIA), un mouvement islamiste armé de résistance au gouvernement laïque d'Algérie. En 1998, une faction dissidente du GIA s'est déclarée indépendante du groupe original, estimant que les tactiques brutales du GIA nuisaient à la cause islamiste. Prenant le nom de Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), cette faction a obtenu l'appui de la population algérienne en jurant de continuer de lutter contre le gouvernement tout en évitant d'assassiner aveuglement des civils. Le GSPC s'est officiellement fusionné avec al-Qaïda en septembre 2006, adoptant le nom d'al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), et annonçant le changement en janvier 2007.

¹⁰⁰ Le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) est un groupe dissident d'al-Qaïda au Maghreb islamique. Formé en 2011, le MUJAO cherche à propager l'idéologie du jihad dans toute l'Afrique de l'Ouest et d'imposer une forme stricte de la charia. Le Mouvement a perpétré divers actes terroristes comme des enlèvements, des attaques au moyen d'armes légères, des attaques au moyen d'engins explosifs improvisés et des attentats-suicide à la bombe. Le 23 mai 2013, le MUJAO et l'el Mouakine bi dima (MBD) ont lancé un double attentat suicide contre une base militaire nigérienne et une mine française d'uranium au Niger, tuant 25 personnes. Le MUJAO s'est fusionné avec le MBD en août 2013 afin de former Al-Mourabitoune.

¹⁰¹ Ansar Dine, élément de Jamaat Nosrat Al-Islam Wal-Mouslimine (JNIM), est un groupe extrémiste islamiste salafiste établi au Mali. Il a pour objectifs principaux d'établir la charia à l'échelle du Mali et de chasser l'influence étrangère du pays. Même si ses activités se concentrent principalement au Mali, Ansar Dine travaille en collaboration avec le JNIM, et a indiqué qu'il adhérerait à une idéologie djihadiste mondiale. Ansar Dine s'en prend principalement aux forces du Mali, de la France et des Nations Unies. Il enlève aussi des civils, dont des Occidentaux. Iyad ag Ghaly, chef d'Ansar Dine, dirige aussi le JNIM.

MUJAO. Le 15 mai 2015, l'État islamique dans le grand Sahara naquit d'une scission d'Almourabitoune.

À partir de 2017, Ansar Dine, AQMI, Almourabitoune, et la katiba Macina fusionnent pour donner naissance au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM). En 2019, c'est l'État islamique en Afrique de l'ouest qui prend part à l'insurrection djihadiste dans le Nord-est du Nigeria, le Sud-est du Niger et l'extrême nord du Cameroun, il est rejoint par l'État islamique au grand Sahara actif au nord-est du Mali, au nord du Burkina Faso et à l'ouest du Niger.

La situation géographique du Fezzan qui est une région libyenne contiguë au Niger, au Tchad et, au sud, à l'Algérie, est une zone hautement stratégique dans le contexte de fragmentation et de montée en puissance des groupes radicaux salafistes au Sahel après la chute de M. Kadhafi (E. Grégoire, 2013). Ce territoire a servi de point de jonction entre les différents groupes terroristes : AQMI, Ansar Eddine et le MUJAO au nord du Mali ; Boko Haram¹⁰² au Nigeria. La géopolitique sahélo-saharienne est donc un tournant qui favorise l'expansion du terrorisme (M. Galy, 2013).

3- Les initiatives de lutte contre le terrorisme dans la sous-région ouest africaine

Le déferlement de l'arsenal libyen dans le Sahel favorise non seulement l'expansion du terrorisme mais aussi la multiplication des trafics de tout genre. Ce qui fait du Sahel une zone dangereuse autant pour les populations locales mais surtout pour les États qui peinent à assurer la sécurité et la stabilité de leurs pays. Pour pallier

¹⁰² Boko Haram (BH) est un groupe djihadiste salafiste actif dans le nord du Nigeria, dont l'objectif ultime consiste à renverser le gouvernement de ce pays et à appliquer la charia. Le groupe souhaite instaurer au Nigeria un système politique calqué sur celui implanté en Afghanistan sous le régime des talibans. Les tactiques du groupe comprennent des attentats à l'aide d'armes légères, l'utilisation d'engins explosifs improvisés, des attentats-suicide à la bombe et des enlèvements. Le groupe a perpétré un attentat suicide en août 2011 contre le siège des Nations Unies à Abuja, au Nigeria. L'explosion a fait 23 morts. En Avril 2014, BH a enlevé une religieuse canadienne et deux prêtres italiens au Cameroun. Quelques jours plus tard, au Nigeria, le groupe a pris en otage 276 étudiantes. En 2015, le chef de BH, Abubakar Shekau, a prêté allégeance à l'État islamique et son groupe a été rebaptisé « État islamique – Province d'Afrique occidentale » (EIPAO).

à tous ces maux, les États décident de se mettre ensemble sous l'égide des institutions internationales et nationales pour mieux combattre le terrorisme, afin d'étouffer son expansion. La résolution de ce problème d'insécurité conduit à la prise des initiatives tant régionales qu'internationales.

3-1- Les initiatives africaines et sous-régionales

L'Union africaine a lancé deux initiatives : le Processus de Nouakchott en 2013, et la Stratégie pour la région du Sahel en 2014, dans le but d'encourager la coopération et une meilleure coordination entre les institutions responsables de la sécurité dans la région. La Stratégie pour le Sahel vise à aider cette région à améliorer la gouvernance, la sécurité et le développement. Il s'agit d'un concept multidimensionnel adapté à la complexité de la crise sahélienne et repris dans 15 autres stratégies proposées pour le Sahel par des acteurs régionaux et internationaux travaillant à l'atténuation des conséquences de ladite crise (Union Africaine, 2014).

Le 25 octobre 2012, l'Union africaine a nommé un haut représentant¹⁰³ pour le Mali et le Sahel et a installé le quartier général de sa Mission pour le Mali et le Sahel (MISAHEL) à Bamako. Le Haut Représentant s'appuyait sur le Bureau que l'UA avait ouvert à Bamako et qui avait pour mission de renforcer la contribution de l'UA aux efforts en cours, en vue du règlement de la situation du nord Mali et du parachèvement du processus de sortie de la crise institutionnelle. Il vise également à assurer une meilleure coordination avec la CEDEAO et les pays de la région, y compris les pays du champ, ainsi qu'avec les partenaires internationaux, en vue de relever les défis multiformes auxquels la région du Sahel est confrontée, avec un accent particulier sur la coordination des efforts visant au traitement des causes sous-jacentes des crises que connaît le Mali. La mise en œuvre de la stratégie de l'UA pour

¹⁰³ Il s'agit de Monsieur Pierre Buyoya, qui a été Président de la République du Burundi de 1987 à 1993 et de 1996 à 2003. Il a une très vaste expérience dans la gestion des crises et le règlement des conflits. Il fut membre du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA sur le Soudan et le Soudan du Sud depuis 2009. Il assumait sa fonction de Haut Représentant cumulativement avec ses responsabilités de membre du Groupe de haut niveau.

la Sécurité et le Développement dans la région du Sahel est également incluse dans le mandat du Haut Représentant.

Cette initiative a donné des résultats assez limités. L'Union africaine, qui avait l'ambition de fournir une méthode structurelle de longue haleine pour surmonter les obstacles à la paix et à la sécurité sur le continent grâce à son Architecture de paix et de sécurité, manque tout simplement de l'influence et des ressources requises pour enrayer l'accélération de la spirale de la violence et des soulèvements sociaux au Sahel (L. Dakuyo, 2022).

La méthode de l'Union africaine prend en compte des facteurs climatiques et environnementaux et englobe plusieurs pays notamment le Burkina Faso, Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Soudan, le Tchad, l'Algérie, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Libye et le Sénégal (L. Dakuyo, 2022). L'inclusion de certains pays du Maghreb correspondait à une vision plus large de la résolution des conflits au Sahel. Cependant, l'initiative a perdu son cap initial, car cet élargissement a entraîné une prolifération des ambitions et des objectifs. Pour résoudre de manière efficiente les problèmes du Sahel, un autre instrument ciblé et circonscrit aux cinq pays les plus vulnérables de la région (Mali, Niger, Burkina Faso, Mauritanie, Tchad) a été mis en place le 16 février 2014 et sa convention signée par les chefs d'États concernés le 19 décembre 2014 à Nouakchott ; il s'agit du G5 Sahel.

En 2017, le G5 Sahel, aidée par la France, a mis sur pied une Force conjointe de 5 000 hommes pour combattre les groupes extrémistes violents. Les opérations de la Force conjointe s'orientèrent vers les régions frontalières et se partagèrent entre trois zones : une zone occidentale, dont le poste de commandement était en Mauritanie, une zone centrale, avec un poste de commandement à Niamey, et une zone orientale, placée sous le commandement du Tchad. Chaque bataillon assumait uniquement la responsabilité de sa propre zone. Dans une résolution de l'ONU, datant du 21 juin 2017 (résolution 2359), le secrétaire général Antonio Guterres a estimé que la Force conjointe tardait à devenir entièrement opérationnelle et appelait les

partenaires à la soutenir sur les plans logistiques et financiers. Depuis le Sommet du G5 Sahel à Ouagadougou, en janvier 2020, des progrès avaient été accomplis pour ce qui est de la mobilité, car certains éléments opéraient désormais en dehors de leur zone de casernement. Pour plus d'efficacité de la Force conjointe dans la lutte contre le terrorisme, les bataillons des États membres étaient autorisés à intervenir en dehors de leur champ d'action habituel. C'est-à-dire qu'ils bénéficiaient du droit de poursuite en territoire étranger, jusqu'à 100 kilomètres au-delà des frontières nationales (L. Dakuyo, 2022).

Le G5 Sahel s'est heurté, dans son opérationnalisation, a beaucoup de difficultés opérationnelles et financières au point qu'il a eu très souvent besoin d'aides extérieures des Occidentaux pour compenser sa vulnérabilité. De nombreux pays européens dont la France, l'Allemagne, le Danemark etc. apportaient des contributions non négligeables aux initiatives du G5 Sahel par l'intermédiaire de plates-formes bilatérales et organisationnelles. Malheureusement, à cause de problèmes structurels, financiers, mais surtout de leadership en son sein, cette belle initiative régionale n'a pu tenir dans le temps et remplir les espoirs de sécurisation des territoires et des peuples placés en elle dès sa création. En effet, le 15 mai 2022, le Mali annonce quitter l'organisation¹⁰⁴ puis le 2 décembre 2023, le Niger et le Burkina Faso font de même par un communiqué commun¹⁰⁵. Le 6 décembre 2023, la Mauritanie et le Tchad, les deux derniers membres du G5 Sahel, annoncent par le biais d'un communiqué commun que « prenant connaissance » des décisions de leurs « Républiques sœurs », ils vont mettre en œuvre le processus de dissolution du G5 Sahel (D. Baché, 2023).

¹⁰⁴ *Jeune Afrique* 16 mai 2022, « Le Mali se retire du G5 Sahel » in <https://www.jeuneafrique.com/1346607/politique/le-mali-se-retire-du-g5-sahel/>, consulté le 20/01/2025, 11 :55

¹⁰⁵ *France 24*, 02 décembre 2023, « Le Burkina Faso et le Niger quittent la force antijihadiste G5 Sahel » in <https://www.france24.com/fr/afrique/20231202-le-burkina-faso-et-le-niger-quittent-la-force-antijihadiste-g5-sahel>, consulté le 20/01/2025, 12 :00

3-2- Les initiatives internationales

Les initiatives internationales de lutte contre le terrorisme en Afrique de l'ouest sont nombreuses. Celles mises en œuvre dans le Sahel après la chute de Mouammar Kadhafi sont principalement à l'actif de la France et des Nations Unies.

En janvier 2013, alors que des groupes extrémistes violents faisaient mouvement vers le sud et menaçaient d'attaquer Bamako, la France a lancé l'opération Serval, d'une ampleur relativement réduite, à la demande des autorités maliennes. Des objectifs politiques précis, une diplomatie internationale coordonnée et l'usage efficace de la force armée ont permis aux militaires français de remporter une victoire à court terme et d'empêcher la chute de Bamako entre les mains d'extrémistes violents. Cette opération a certes contribué à stabiliser le Mali dans une certaine mesure, mais elle n'était pas conçue pour remédier aux causes sous-jacentes du conflit et d'aucuns font valoir qu'elle a provoqué la dispersion des mouvements terroristes dans les pays voisins, dont le Niger et le Burkina Faso (M. Eljarh, 2016).

En juillet 2014, la France a étendu sa présence à toute la région avec le lancement de l'opération Barkhane, qui visait des objectifs plus ambitieux : lutter contre le terrorisme, mettre en avant la Force conjointe G5 Sahel et soutenir tant les forces armées maliennes que la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA). L'opération mit en jeu 4 500 soldats français ; son quartier général opérationnel se trouvait dans la capitale du Tchad, N'Djamena, et son budget annuel était de 600 millions d'euros¹⁰⁶. Elle se déroula au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Tchad.

Lors des opérations Serval et Barkhane, 44 soldats français ont été tués au combat dans la région du Sahel¹⁰⁷. L'opération Barkhane avait acquise dans la durée une dimension internationale de plus en plus affirmée et bénéficiée de l'aide des

¹⁰⁶ Rapport d'information n° 708 (2022-2023) du 7 juin 2023 du Sénat de la République française

¹⁰⁷ Idem

États-Unis, de l'Allemagne, du Danemark, de l'Estonie et d'autres pays européens (D. Goxho et *al.*, 2020).

Quant à la MINUSMA, elle a été créée par l'ONU le 25 avril 2013. Elle regroupait à son terme un effectif de 15.365 personnes et disposait d'un budget de 1,2 milliard de dollars par an. La toute première priorité de la MINUSMA était de favoriser l'application de l'Accord de paix d'Alger conclu en 2015 entre le gouvernement malien et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA). La Mission appuya les démarches engagées pour restaurer l'autorité des pouvoirs publics dans cette partie du Mali, mettre en place de nouvelles structures institutionnelles au profit de l'État, réformer le secteur de la sécurité, démobiliser les combattants et parvenir à une réconciliation nationale. Elle avait aussi pour objectif de protéger la population civile tout en encourageant le dialogue national et local. Cependant, la lutte contre le terrorisme n'était pas inscrite dans son mandat, même si les incessantes offensives des groupes terroristes restreignaient gravement son aptitude à s'acquitter de ses tâches avec efficacité. La MINUSMA consacra d'énormes efforts militaires et logistiques rien que pour maintenir sa présence dans le nord du Mali. Quelque 80% des moyens militaires étaient consacrés à la protection de ses propres infrastructures et des convois dont elle dépendait pour l'approvisionnement des bases (L. Dakuyo, 2022, p. 25). L'opinion publique malienne a fini par se montrer critique de la MINUSMA, qu'elle accusa de rester passive face à la menace terroriste et de privilégier la sécurité des Casques bleus par rapport à celle de la population civile. Les autorités maliennes ont rendu parfois la MINUSMA responsable de leurs échecs, chose qui n'est pas faite pour renforcer la légitimité et la popularité de cette opération onusienne. C'est ainsi qu'après 10 ans d'existence, le conseil de sécurité de l'ONU mit fin à la MINUSMA le 30 juin 2023, la priant de commencer immédiatement la cessation de ses opérations et le transfert de ses tâches ainsi que la réduction et le retrait de son personnel afin que le processus soit achevé le 31 décembre 2023¹⁰⁸.

¹⁰⁸ Nations Unies, 30 juin 2023, « Mali : le Conseil de sécurité met fin au mandat de la MINUSMA » in <https://press.un.org/fr/2023/cs15341.doc.htm>, consulté le 21/01/2025, 16 :27

Toutefois, malgré les initiatives africaines et internationale contre l'avancée du terrorisme en Afrique de l'ouest, la population locale semble visiblement ne plus avoir confiance en toutes ces institutions présentes dans la guerre contre le phénomène au Sahel. Face aux manifestations d'hostilité des populations d'Afrique occidentale à l'encontre de la présence militaire française et internationale, le président français Emmanuel Macron demanda aux chefs d'État des pays membres du G5 Sahel de proclamer publiquement leur soutien à l'intervention militaire française. Ce qui sera la goutte d'eau de trop dont l'une des conséquences sur le terrain fut la succession de coups d'État dans des pays comme le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Les nouveaux régimes militaires installés dans ces pays sur fond de lutte contre le terrorisme opèrent un changement radical du paradigme sécuritaire en mettant fin aux partenariats sécuritaires avec la France au profit de nouveaux alliés dont la Russie.

Conclusion

La chute de Mouammar Kadhafi est due à plusieurs facteurs tels que ses réactions face aux puissances occidentales et ses projets pour l'Afrique dans les domaines économiques et politiques. Les manœuvres économiques qu'il projetait de mettre en place pour une santé économique africaine plus saine, n'était pas du goût de toutes les puissances occidentales. Elle mettrait un coup aux finances du FMI et de la Banque mondiale car, les pays africains seraient en mesure de faire le choix de la raison et non de l'influence. Vu donc, l'instabilité qui a suivi sa mort, en Libye et dans la région du Sahel, il est clairement évident que l'expansion du terrorisme en Afrique de l'Ouest est fortement liée à sa disparition. En effet, Mouammar Kadhafi de son vivant avait non seulement les moyens mais également le pouvoir pour maintenir l'ordre et la sécurité dans la région.

Malheureusement, sa vision et ses projets pour l’Afrique ne le maintiennent pas en vie. Après sa chute, le chaos s'abat en Libye, ce qui rend le pays ingouvernable même pour ceux qui l’ont renversé. Les armes de l’arsenal du Guide libyen se retrouvèrent entre les mains des groupes armés et sur le marché noir. Au-delà des armes, les combattants touareg de M. Kadhafi revinrent dans le Sahara plus armés et projetèrent de faire du Nord du Mali un État indépendant appelé l'AZAWAD. Après la conquête du Nord du Mali, les indépendantistes et les groupes islamistes armés eurent des désaccords sur le futur de l'AZAWAD ; les Touaregs veulent d'un État libre tandis que les groupes islamistes veulent d'un Califat. Les relations entre les deux factions se compliquèrent et le terrorisme prit de l'ampleur dans toute cette instabilité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMMOUR Laurence Aïda, 2020, *Comment les groupes extrémistes violents exploitent les conflits Intercommunautaires au Sahel*, Centre d'études stratégique d'Afrique.

AMOZOU Essè, 2012, *Mouammar Kadhafi et la réalisation de l'union africaine*, Paris, l'Harmattan.

BACHÉ David, 6 décembre 2023, « Le G5 Sahel définitivement enterré par ses deux derniers membres » *RFI*, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20231206-le-g5-sahel-d%C3%A9finitivement-enterr%C3%A9-par-ses-deux-derniers-membres>, consulté le 20/01/2025 à 12h 08 min.

CARAYOL Remi, 2016, « Mali : dans le MACINA, un jihad sur fond de révolte sociale », *Jeune Afrique*, <https://www.jeuneafrique.com/mag/332806/politique/reportage-mali-macina-tombait-aux-mains-jihadistes/>, consulté le 23/01/2025 à 17h28 min

Convention portant création du G5 Sahel, 19 décembre 2014.

DAKUYO Laure, 2022, *Analyse critique du paysage de la sécurité et évaluation des politiques en matière de prévention du terrorisme en Afrique de l'Ouest : cas du Burkina Faso*, Mémoire en Affaire publique et internationale, Université de Ottawa.

DELORCA Frédéric, 2014, *Au cœur des mouvements anti-guerre: Afghanistan, Irak, Libye, Syrie, Mali, Ukraine... témoignage sur quinze ans d'engagement*, Paris, Éditions du Cygne.

ELJARH Mohamed, 2016, *Les défis et enjeux sécuritaires dans l'espace sahelosaharien. La perspective de la Libye*, Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau Bamako.

ENGEMBA Martin Pape, 2013, *Pourquoi a-t-on tué Mouammar el Kadhafi ?*, Edilivre, Saint Denis.

France 24, 02 décembre 2023, « Le Burkina Faso et le Niger quittent la force antijihadiste G5 Sahel » in <https://www.france24.com/fr/afrique/20231202-le-burkina-faso-et-le-niger-quittent-la-force-antijihadiste-g5-sahel>, consulté le 20/01/2025, à 12h00 min.

GALY Michel, 2013, *La guerre au Mali, comprendre la crise au sahel et au Sahara. Jeux et zones d'ombre*, Paris, La Découverte.

GOXHO Delina et al, 2020, « Présence militaire européenne au Sahel », *European Data Journalism Network*, https://www.europeandatajournalism.eu/fr/cp_data_news/presence-militaire-europeenne-au-sahel/, consulté le 24/01/2025, 16 : 17

GRÉGOIRE Emmanuel, 2013, « Islamistes et rebelles touaregs maliens : alliances, rivalités et ruptures », *ÉchoGéo Sur le vif*, mis en ligne le 03 juillet 2013, consulté le 23/01/2025. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/13466>.

Jeune Afrique 16 mai 2022, « Le Mali se retire du G5 Sahel » in <https://www.jeuneafrique.com/1346607/politique/le-mali-se-retire-du-g5-sahel/>, consulté le 20/01/2025, à 11 h 55 min.

KONE Bakary, 2020, « L'impact de l'effondrement de la Libye sur le Mali », in *Collège des forces canadiennes*, pp. 1-28.

La croix, 17 avril 2011, « Tribune commune de Sarkozy, Obama et Cameron sur la Libye », https://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Tribune-commune-de-Sarkozy-Obama-et-Cameron-sur-la-Libye-_NG_-2011-04-17-586815, consulté le 22/01/2025, 10 h 47 min.

LUIS Martinez, 1998, *la guerre civile en Algérie*, Paris, Karthala.

MICHAÏLOF Serge, 2020, *les racines économiques et sociales de la guerre au Sahel*, Les dossiers willAgri.

Nations Unies, 30 juin 2023, « Mali : le Conseil de sécurité met fin au mandat de la MINUSMA » in <https://press.un.org/fr/2023/cs15341.doc.htm>, consulté le 21/01/2025, 16 h 27 min.

Nations Unies, Conseil de Sécurité, 21 juin 2017, résolution 2359.

Nations unies, Conseil de sécurité, résolution 1973 du 17 mars 2011.

OTAN, 23 Mars 2011, « NATO Secretary General's statement on no-fly zone over Libya », http://www.nato.int/cps/en/natolive/news_71722.htm?mode=pressrelease, consulté le 22/01/2025, à 12h09 min.

OTAN, 31 mars 2011 « L'OTAN prend le commandement des opérations aériennes en Libye » http://www.nato.int/cps/en/natolive/news_71867.htm, consulté le 22/01/2025, 12h09min.

OTAN, 31 mars 2011, « point de presse », www.nato.int/cps/en/natolive/opinions_71897.htm?selectedLocale=en, consulté le 22/01/2025, 12h14 min.

Sénat de la République française, rapport d'information n° 708 (2022-2023) du 7 juin 2023

Tanguy BERTHEMET, 2011, « Misrata fête la mort de Mouammar Kadhafi », in *Le Figaro*, 21 octobre 2011.

TOPONA Eric, 2019, « Il y a 50 ans, Mouammar Kadhafi accédait au pouvoir », *Deutsche Welle*, <https://www.dw.com/fr/il-y-a-50-ans-mouammar-kadhafi-acc%C3%A9dait-au-pouvoir/a-50229311>, consulté le 22/01/2025, à 10 h 20 min.

Union Africaine, 11 août 2014, *stratégie de l'union africaine pour la region du sahel*, disponible sur <https://www.peaceau.org/uploads/cua.cps.449.strategie-de-l-ua-pour-le-sahel-11-aout-2014.pdf>, consulté le 24/01/2025, 15:16.